

Le classement des évènements SV en 4 catégories distinctes (accidents, incidents graves, incidents et anomalies) obéit à des recommandations qui figurent à l'annexe 13 de l'OACI et qui sont reprises au sein de la directive européenne 94/56/CE. Il permet une analyse plus fine des risques encourus en SV. Détaillons ces différentes catégories afin qu'aucune ambiguïté ne subsiste à leur sujet.



ANOMALIE

- Dysfonctionnements et/ou irrégularités d'exploitation de nature à perturber la réalisation d'un vol sans pour autant représenter un risque pour sa sécurité.
- *Exemples : panne instrumentale autre que perte des moyens de communication, retard important à la livraison de l'aéronef, demi-tour non programmé, non respect des procédures d'avitaillement, non respect de la procédure d'intégration sur AD non contrôlé, ...*
- Les anomalies doivent être déclarées par les pilotes.
- Taux d'occurrence idéal : 93,6 %
- Taux d'occurrence ACB : $\cong 60 \%$

INCIDENT

- Événement lié à l'utilisation d'un aéronef et qui compromet ou pourrait compromettre la sécurité de son exploitation.
- *Exemples : panne moteur, perte des moyens de communication, égarement, début d'incendie maîtrisé, éclatement de pneumatique, dépassement de l'heure limite d'atterrissage, mauvaise préparation avion, incapacité passager, dépassement de VFE telle que $V < 1,22 VFE$ avec volets en position atterrissage, ...*
- Le cumul d'incidents en vol augmente le niveau de risque.
- Taux d'occurrence idéal : 4,7 %
- Taux d'occurrence ACB : $\cong 30 \%$

INCIDENT GRAVE

- Événement lié à l'utilisation d'un aéronef et dont les circonstances indiquent qu'un accident a failli se produire.
- *Exemples : quasi abordage ayant nécessité une manoeuvre d'évitement, quantité de carburant qui exige du pilote qu'il déclare une urgence, non respect des règles de l'air, perte des références visuelles, incapacité du pilote, incendie ou fumées à bord, turbulence de sillage, givrage cellule, décollage/atterrissage sans clearance ou sur piste fermée ou occupée, foudroiement, ...*
- Taux d'occurrence idéal : 1,6 %
- Taux d'occurrence ACB : $\cong 7 \%$

ACCIDENT

- Événement qui entraîne des dommages aux biens ou au matériel qui nécessitent des réparations importantes et/ou événement qui provoque des dommages corporels aux personnes (blessures graves ou mortelles).
- *Exemples : abordage entre 2 aéronefs, au sol ou en vol, collision avec le sol sans ou avec perte de contrôle, blessure par hélice tournante, rupture du train d'atterrissage, perte d'un élément de structure en vol, ...*
- Un accident donne presque toujours lieu à une enquête officielle de la part du BEA.
- Taux d'occurrence idéal : 0,2 %
- Taux d'occurrence ACB : $\cong 3 \%$